

Réponse de la Municipalité

à l'interpellation de Mme Natacha Horton et consorts déposée lors de la séance du Conseil communal du 3 avril 2023

« Pour la promotion de la fête des voisins au Mont »

L'interpellation demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de faire la promotion de la fête des voisins pour l'ensemble de la commune.

Le concept de la fête des voisins a été imaginé en 1999. Une occasion de partager un moment convivial entre voisines et voisins et de faire connaissance.

Pour la première fois cette année, la Commune du Mont-sur-Lausanne incite les Montaines et Montains à se rencontrer le vendredi 26 mai 2023 autour d'une table afin de tisser des liens. La participation à la fête favorise non seulement la création d'un sentiment d'appartenance, mais également le partage, l'échange et l'entraide, tout en rapprochant les générations et les cultures. Il s'agit d'un événement organisé directement par les habitants entre voisins.

Pour soutenir la fête des voisins, la Commune en fait la promotion dans ses supports de communication (site internet, journal communal) et met à disposition des organisateurs :

- Flyers et affiches en téléchargement sur le site de la Commune
- Sur demande, une petite quantité de Flyers A5 et d'affiches A3 disponibles à l'accueil de l'administration
- Tables et bancs (3 tables et 6 bancs maximum par organisateur)

Pour bénéficier de ce soutien, les organisateurs doivent simplement compléter un formulaire en ligne sur le site internet de la Commune.

La Municipalité profite de l'occasion pour préciser que, notamment dans le cadre de ses projets d'urbanisme éphémère, des réflexions sont régulièrement menées pour identifier des zones sur le domaine public, qui se prêtent à l'organisation d'événements tels que la fête des voisins. L'ensemble du territoire communal est pris en compte dans ces réflexions, qu'il s'agisse des quartiers les plus urbanisés ou des zones d'habitation de moindre densité.

Au non

La syndique Laurence Muller Achtari Le secrétaire Sébastien Varrin

Le Mont-sur-Lausanne, le 9 mai 2023